MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 31 (1997), p. 61-80

Jean-Claude Garcin

Du rab' à la masrīya. Réflexions sur les évolutions et les emprunts des formules d'habitat dans le monde musulman de Méditerrannée à l'époque médiévale.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

97	782724710922	Athribis X	Sandra Lippert
97	782724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica
97	782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
97	782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
97	782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale			
97	782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
97	782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)			
97	782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DU RAB' À LA MASRÎYA

Réflexion sur les évolutions et les emprunts des formules d'habitat dans le monde musulman de Méditerranée à l'époque médiévale

À la mémoire de Jacques Revault (†1986)

ACQUES REVAULT avait de l'habitat des pays musulmans une connaissance que ses longs séjours au Maroc et en Tunisie, et ses voyages autour du bassin méditerranéen lui avaient apportée. Cette connaissance n'était pas égale pour tous les pays, mais elle était comme une somme d'expériences, qui lui permettait d'accueillir les données qu'il ne connaissait pas encore et de les replacer instinctivement dans un ensemble idéal. C'est la raison qui nous avait poussés à organiser en 1984 à Aix-en-Provence cette rencontre sur l'habitat traditionnel dans les pays musulmans de Méditerranée; c'était moins un colloque que la mise en commun de savoirs, à publier sous forme de livre. Cette publication ¹ s'est achevée en 1991; celui sans qui cette entreprise n'aurait pas eu lieu, n'en a même pas vu le premier volume.

Un de nos buts avait été de rendre évidente la diversité des traditions, et de découvrir quels rapports avaient existé entre celles-ci, quels échanges avaient eu lieu en ce domaine, dans le monde méditerranéen et musulman. Du simple rapprochement des formes, nous comptions que des questions surgiraient. Et elles ont surgi en effet dans l'esprit des chercheurs, ayant eu tendance jusque là à travailler chacun sur son aire géographique: une mise en commun systématique des connaissances sur l'habitat musulman de Méditerranée au cours de cette rencontre, était en 1984 une sorte de nouveauté, dont les effets sont apparus dans les travaux des uns et des autres, avant même que la rencontre ne puisse être publiée; et ce fut très bien ainsi. C'est une de ces questions que je voudrais évoquer aujourd'hui. Elle ne concerne sans doute qu'un détail dans la disposition de l'habitat. Mais elle entre dans la même catégorie que ces indices mineurs qui, sur un champ de fouilles, captent brusquement l'attention de l'archéologue et lui font prendre conscience de rapports auxquels il n'avait auparavant pas songé.

Les travaux de Jacques Revault et de Lucien Golvin sur l'habitat de l'Afrique du Nord permettent d'y caractériser des traditions multiples. Pour tous ceux qui ont assisté à la rencontre de 1984, il était évident qu'il existait une tradition tunisienne et une tradition marocaine qu'on pouvait aisément distinguer l'une de l'autre, et dont on pouvait entrevoir l'évolution, au moins dans certaines de leurs étapes.

Le système de transcription utilisé par l'auteur a été respecté.

¹ L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée, IFAO, Le Caire, (EtudUrb I/1, I/2, I/3),1988, 1990, 1991, p. 944.

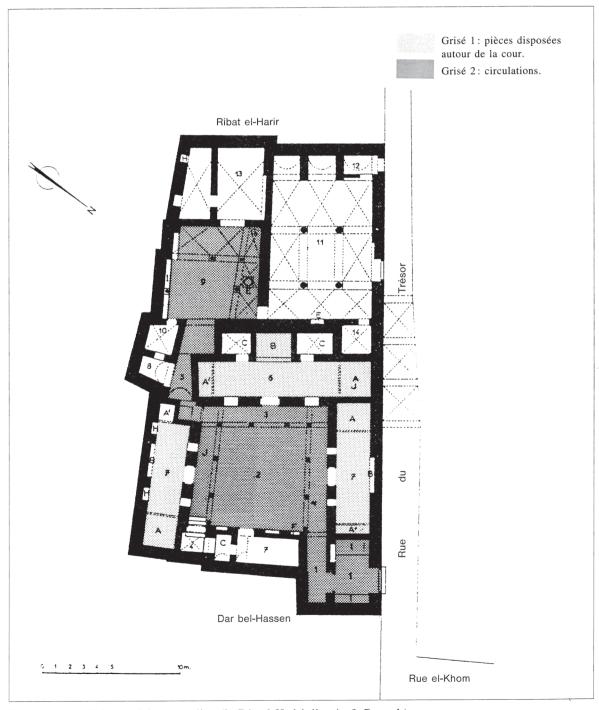


Fig. 1. La tradition tunisienne tardive (la Dâr el-Hedrî d'après J. Revault).

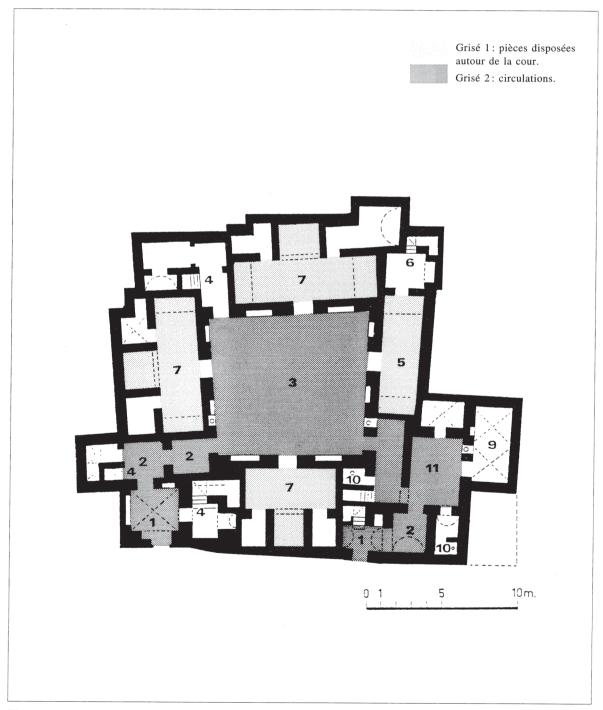


Fig. 1b. La tradition tunisienne plus ancienne (la Dâr es-Seqeli d'après S. Darghout).

AnIsl 31 (1997), p. 61-80 Jean-Claude Garcin
Du rab' à la masrīya. Réflexions sur les évolutions et les emprunts des formules d'habitat dans le monde musulman de Méditerrannée à l'époque médiévale.

© IFAO 2025 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

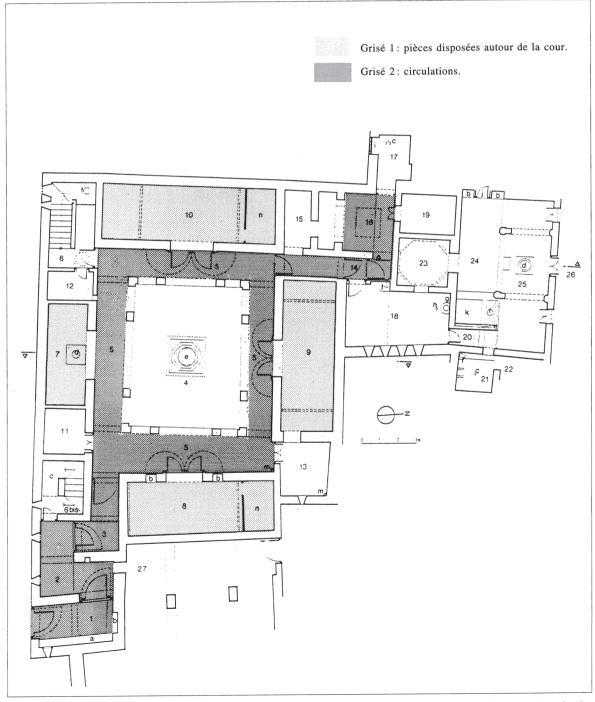


Fig. 2. La tradition marocaine tardive (le rez-de-chaussée de la Dâr Demâna d'après Revault, Golvin et Amahan).

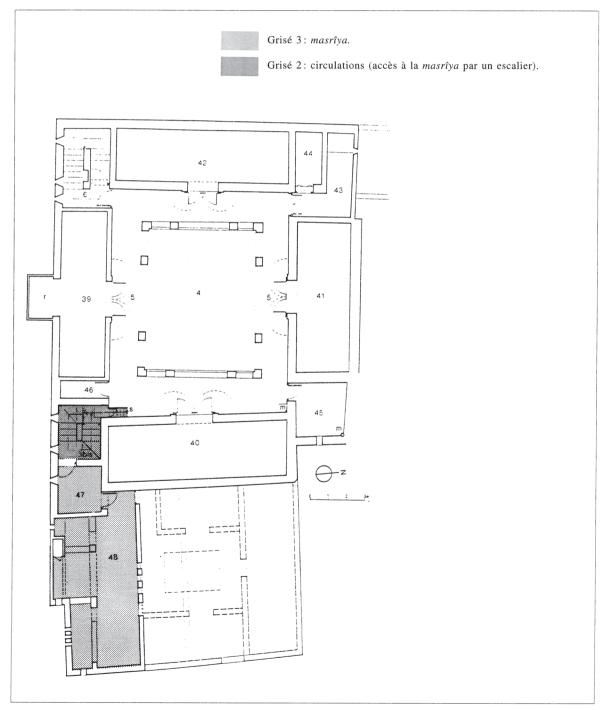


Fig. 2b. La tradition marocaine tardive, l'étage de la Dâr Demâna.

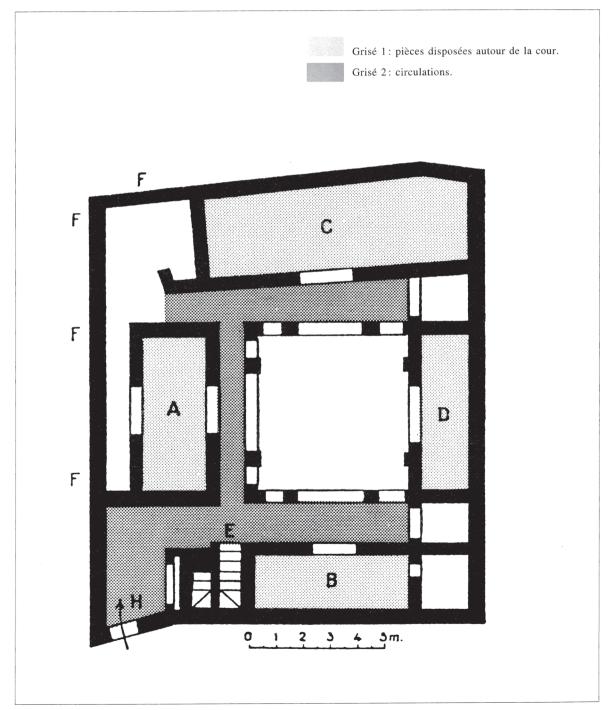


Fig. 3. La tradition marocaine plus ancienne (la maison mérinide relevée par A. Bel).

La tradition tunisienne, on la trouvait par exemple dans la Dâr el-Hedrî, chère à Jacques Revault (fig. 1), avec sa belle porte d'entrée, l'accès en chicane vers la cour aux façades harmonieuses, la symétrie de la disposition des grandes pièces à alcoves latérales pour le repos, et leurs grandes portes donnant sur cette cour; les dépots et commodités logés dans les angles (à Cairouan, la place de silos à blé), la cour de service (dwirîya) avec hammam, toilettes, cuisine, etc... sans compter l'écurie avec sa cour aussi, et le logement des palefreniers ². Des antécédents de la disposition de cette dâr assez tardive (fig. 1b), il était facile d'en retrouver un dans une de ces dârs plus anciennes, la dâr es-Seqeli par exemple ³. Le recours à l'archéologie des sites de l'*Ifrikîya* eût sans doute permis de remonter plus haut dans le temps.

À Fès, les dispositions étaient un peu différentes. L'ouvrage sur les maisons de Fès n'avait pas encore été publié, ni l'étude sur la Dâr Demâna, sise au Nord de la ville, dans le vieux quartier de Bâb Guissa 4, mais les multiples exemples donnés lors de la rencontre de 1984 fournissaient déjà assez d'éléments sur cette tradition marocaine dont cette maison est un si bon exemple (fig. 2). La construction est plus élevée; la belle ornementation de stucs est bien necessaire pour atténuer la sévérité de la cour centrale aux robustes piliers et les dimensions vraiment monumentales des portes; une tour occupée par un menzeh, domine encore l'ensemble. L'agencement général est évidemment proche de celui de la maison tunisienne: l'entrée (ici davantage) coudée, les salles disposées autour de la cour (mais ici avec un bortal), et les annexes autour de la dwirîya. En revanche, il y a en étage (fig. 2b) un élément nouveau bien connu, la masrîya, souvent maintenant utilisé comme logement pour le fils marié ou comme logement d'hôte, avec son entrée indépendante et des ouvertures sur la rue, ce qui ne répond pas à ce qu'on attend d'une maison en pays d'Islam. Là encore, il était facile de retrouver dans le passé des plans à l'origine de celui-ci, des plans plus simples, plus anciens dans l'évolution: maison mérinide 5 relevée par A. Bel en 1913 (fig. 3), maisons plus anciennes de la tradition andalouse, maisons du XIII^e siècle ⁶, ou petites maisons du XI^e, aux symétries si bien imbriquées l'une dans l'autre, dans la qasaba de Malaga 7. Mais à ces vestiges, souvent conservés sur une faible élévation, manquait évidemment l'étage, celui de la masrîya. Lors de recherches dans les textes historiques, il avait été facile de déterminer que si l'archéologie ne pouvait nous en donner le témoignage, il était certain que les masrîya avaient été présentes très tôt dans l'habitat de l'Occident musulman, à Cordoue à la fin du Xe siècle, à Fès à peine plus tard, et qu'on pouvait proposer, contrairement à ce qu'avait fait Dozy, de mettre en rapport ce nom avec le nom arabe de l'Égypte, Misr, pays bien connu

² J. Revault, *Palais et demeures de Tunis* (XVI^e-XVII^e siècles), CNRS, Paris, 1967, p. 124-147.

³ S. Darghout, Le Dâr es-Seqeli à Tunis, in L'Habitat traditionnel, n. 2.

⁴ J. Revault, L. Golvin, A. Amahan, *Palais et demeures* de Fès, I, CNRS, Paris, 1985, p. 181-201.

⁵ *Ibidem*, p. 93.

⁶ On pense à la récente publication de J. N. Palazon, Un ejemplo de vivienda urbana andalusi: la casa N. 6 de Siyâsa, *Archéologie Islamique*, 2, 1991, p. 97-125.

⁷ Voir les publications de L. Torres-Balbas dans Al-Andalus, X, 1945 et La Alcazaba y la catedral de Malaga, Madrid, 1960.

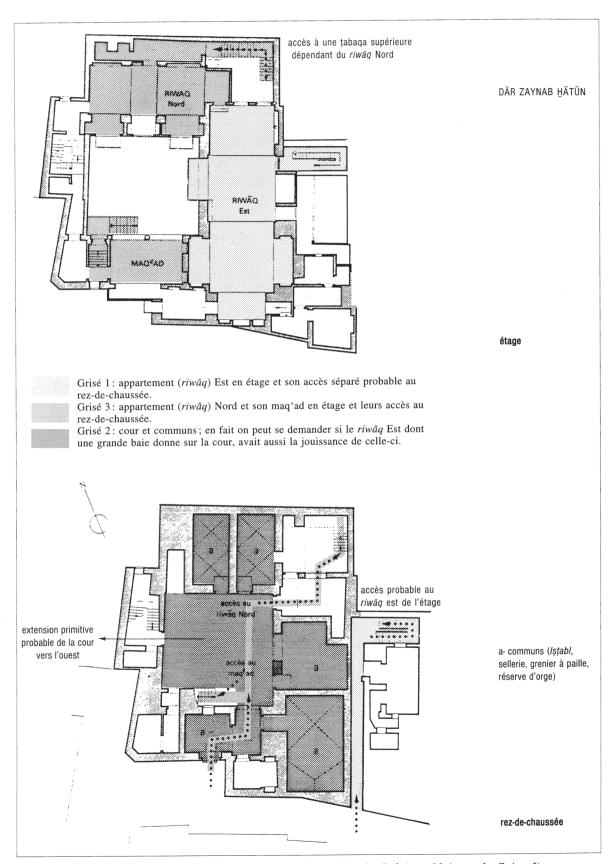


Fig. 4. La Dâr Zaynab Khâtûn dans le Caire du XVe siècle (d'après Palais et Maisons du Caire, I).

pour son habitat en hauteur ⁸. L'existence de la *masrîya* qui confirmait, s'il en était encore besoin, que la maison à cour traditionnelle au Maghreb, n'était pas le seul type de « maison musulmane » possible, indiquait une piste de recherche sur la portée de l'influence de la tradition de bâtir égyptienne en Occident musulman.

Une telle piste nous conduisait donc en Égypte, et là encore les travaux de Jacques Revault permettaient de mener l'enquête. Il convenait d'abord de tenter de saisir ce qui dans l'habitat égyptien de la fin de l'époque médiévale, pouvait encore indiquer d'où était issue l'influence passée. Pour cela, il convenait de prendre l'exemple, non d'un de ces grands palais mamelouks, par trop liés aux facilités financières que donnait aux émirs turcs le régime militaire égyptien, mais une demeure plus modeste dont les propriétaires pouvaient avoir eu des ressources qui n'étaient pas celles de l'aristocratie d'État. La Dâr Zaynab Khatûn (fig. 4), de tradition médiévale, sinon précisemment de cette époque, pouvait fournir ce modèle 9. Le porche d'accès, simple et solide (sans driba ni grande porte de bois); et après l'entrée, coudée, la cour bordée de réserves au rez-de-chaussée, dominée sur un côté par cette loggia indépendante, inconnue au Maghreb, le mag'ad 10, sur les autres, en étage, par des appartements, deux ici, semble-t-il, imbriqués l'un dans l'autre, donnant sur l'unique cour par de grandes fenêtres à moucharabieh, mais d'accès différents, l'un par la cour, l'autre par un couloir voisin, si toutefois l'analyse que nous avons proposée du bâtiment est exacte (fig. 4). L'agencement de l'habitat cairote était donc bien différent de celui de l'habitat au Maghreb. La cour était ici un espace quasi public, structurellement commun au moins à deux logements, et largement ouvert aux visiteurs qu'on pouvait même abriter pour une nuit dans le maq'ad. Les appartements d'étage, qui à cette époque doivent commencer à être appelés riwâq, s'ordonnaient autour de l'espace habitable d'Orient, connu sous le nom de $q\hat{a}$ 'a, avec l'espace central de la $d\hat{u}rq\hat{a}$ 'a en contrebas, réservé aux circulations, sur lequel donnait la grande ouverture d'un iwân ou d'un madilis. Ici, il était plus aisé, mais aussi plus long, de rechercher l'origine historique de cette formule d'habitat appelée qâ'a, et de comprendre comment, au cours des siècles, à partir de la maison de Fustat, que les fouilles permettent encore de connaître (fig. 5), on était passé de la maison à cour aux dispositions venues d'Iraq, dont les pièces se fermaient comme à Fès ou Marrakech par des portes monumentales, vers un module d'habitat toujours influencé par l'Orient (les portes cédant la place à l'entrée béante de l'iwân; la cour, à la dûrqâ'a couverte), mais mieux adapté à la poussière et aux vents de l'Égypte, module prêt à servir de plan type dans la construction urbaine (fig. 5b). Cette évolution avait abouti à la qâ'a, à partir du moment où Le Caire devenant le centre d'une grande aire économique, soit à partir du XIe siècle au moins. la concentration des populations en ce lieu avait à la fois créé un besoin de logements et avait

⁸ Voir la discussion de cette position dans J.-Cl. Garcin, Quelques questions sur l'évolution de l'habitat médiéval dans les pays musulmans de Méditerranée, L'Habitat traditionnel, 2, p. 380-382.

⁹ J. Revault, B. Maury, M. Zakariya, *Palais et maisons du Caire du XIV^e au XVIII^e siècle*, IFAO, Le Caire, (MIFAO CII), 1979, p. 1-12, n. 3; J.-Cl. Garcin,

B. Maury, J. Revault, M. Zakariya, *Palais et maisons du Caire, époque mamelouke*, CNRS, Paris, 1982, p. 99 sq. et p.199-201, n.1.

On est tenté de voir dans le mot « maq 'ad », l'origine du mot français moquette, apparu au XVII^e siècle sous la forme « moucade », d'après P. Robert.

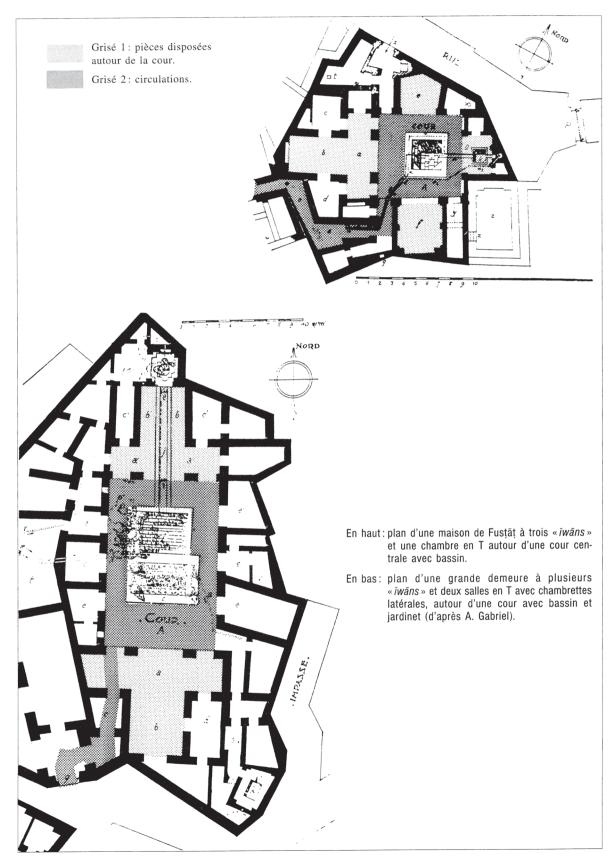


Fig. 5. La tradition égyptienne ancienne (maisons de Fustat, dont le plan remonte au IX^e-X^e siècle,

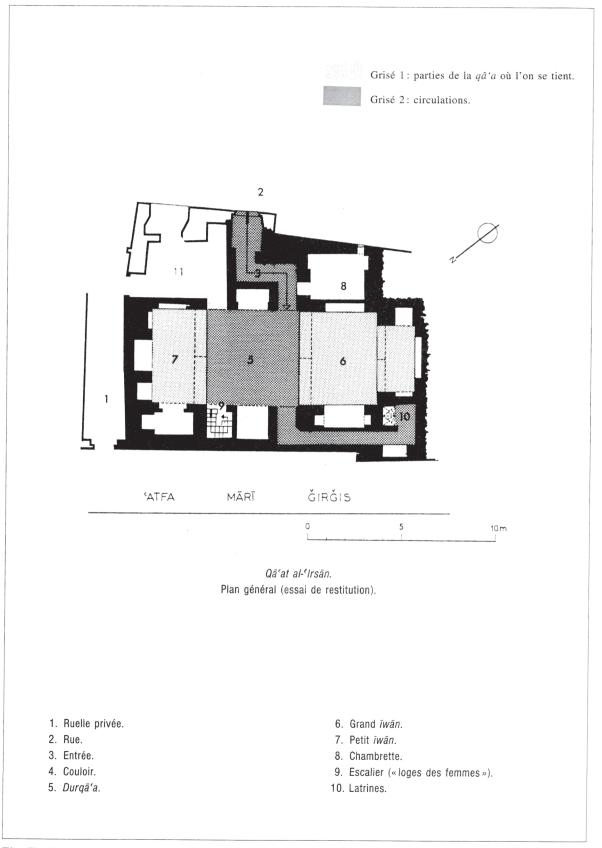


Fig. 5b. Un module d'habitat au XIVe siècle

(d'après A. Lézine, «Les salles nobles des Palais mamelouks», AnIsl X, 1972, p. 63-148).

AnIsl 31 (1997), p. 61-80 Jean-Claude Garcin

Du rab' à la masrīya. Réflexions sur les évolutions et les emprunts des formules d'habitat dans le monde musulman de Méditerrannée à l'époque médiévale.

© IFAO 2025 AnIsI en ligne

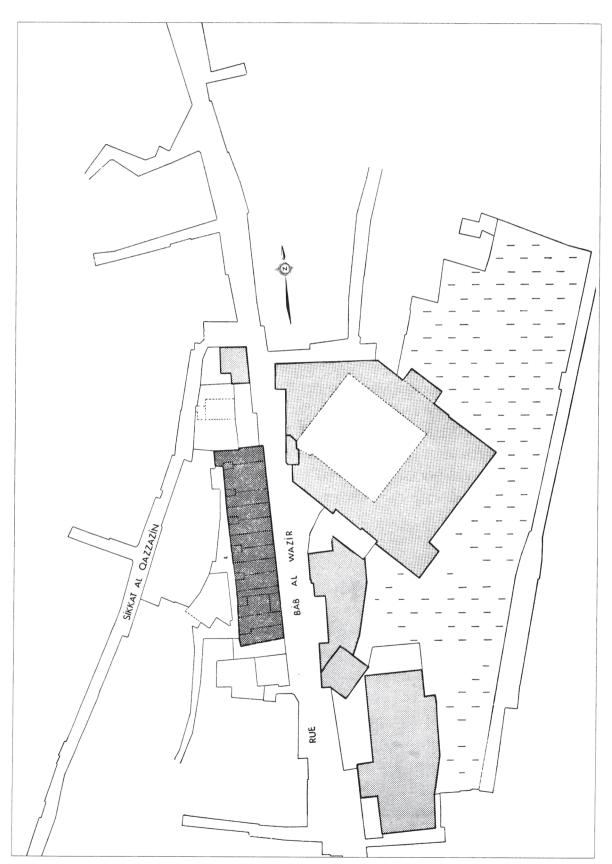
apporté les moyens de les construire 11. Là aussi, la documentation écrite, celle des waqfs, avait permis de restituer ce que l'inventaire archéologique ou architectural ne permettait plus de constater. Par la suite, au moins à partir du moment où Le Caire fut la capitale de l'empire mamelouk, une « ville de cavaliers » 12, il était clair que cet ensemble qui avait pris le nom de qâ'a (les services, cuisine, lieux d'aisance, hammâms, dépôt des jarres à eau, étant disposés dans les accés au grand espace central) fut placé au-dessus d'écuries, les deux niveaux pouvant alors donner directement sur la rue, par deux accès indépendants l'un de l'autre, et sans qu'aucune cour, inutile, vienne faire transition entre l'espace public et l'espace privé. Puis, de tels modules d'habitat, devenus courants, on composa les résidences plus importantes, ajoutant un module à l'autre, l'ajustant à son voisin. Et il en fut ainsi jusqu'au moment où on se reprit à les ordonner, imbriqués les uns dans les autres, autour d'une cour centrale lorsqu'à partir du XVe siècle, la ville se referma sur elle-même pour se protéger des désordres du monde rural et bédouin. À ce moment-là, l'habitat étant devenu plus dense, il fallut à nouveau regrouper les logements autour d'une cour centrale, pour gagner de la place, et sans qu'on doive voir là, la moindre trace d'une influence de la shari'a qui n'imposait pas davantage dans ces logements une ségrégation des sexes. Ce jeu de construction des espaces était encore visible en cette fin d'époque mamelouke, avant que l'évolution se poursuivant, les plans anciens ne se brouillent, et les espaces de l'habitat ne se banalisent dans les maisons d'époque ottomane 13. L'évolution de l'habitat avait visiblement été plus complexe qu'au Maghreb, parce que sans doute une population plus nombreuse et des ressources plus fournies y avaient donné naissance à une histoire architecturale plus continue et plus riche.

Mais rien dans ce qu'on pouvait voir ne permettait de résoudre le problème de la masrîya, ni de deviner les raisons de l'introduction de cette formule d'habitat en hauteur dans l'Occident musulman. La documentation écrite, là encore, devait servir de recours. Par elle nous savions que depuis longtemps, bien avant l'arrivée des Arabes en Égypte, dès l'époque grecque et romaine au moins, la concentration de populations importantes pour l'époque, dans de grandes villes comme Memphis, l'ancêtre du Caire, avait conduit à la construction d'appartements à louer, des complexes locatifs entiers (ou sunoikia, ainsi les désignait-on en grec d'Égypte), disposés au dessus de boutiques sises au rez-de-chaussée (on trouverait de semblables dispositions à Rome). C'est très vraisemblablement cette formule d'habitat, qui a été reprise, à partir du XI^e siècle au moins, à Fustat et au Caire sous le nom de rab'. Le besoin de logements se faisait alors sentir. L'Égypte se trouvait désormais, et pour longtemps, au centre d'un vaste réseau économique qui s'étendait de l'Ifrikîya au Yémen, une

Nous avons essayé de retracer cette évolution dans «Habitat médiéval et histoire urbaine à Fustat et au Caire», in Palais et maisons du Caire, p. 170 sq., n. 1; à compléter par H. Sayed, «The Development of the Cairene Qâ'a: some Considerations», AnIsl XXIII, 1987, p. 31-53, (avec cependant un doute de notre part sur le sens technique spécifique automatiquement accordé par l'auteur au mot madjlis).

¹² Voir J.-Cl Garcin, «Le Caire et l'évolution urbaine des pays musulmans», *AnIsl* XXV, 1991, p. 289-304.

¹³ Voir B. Maury, A. Raymond, J. Revault, M. Zakariya, Palais et maisons du Caire, Époque Ottomane, CNRS, Paris, 1983, n. 2.



 ${\bf Fig.~6.}$ Plan de situation du rab de Tabbâna le long de la rue Bâb al-Wazîr.

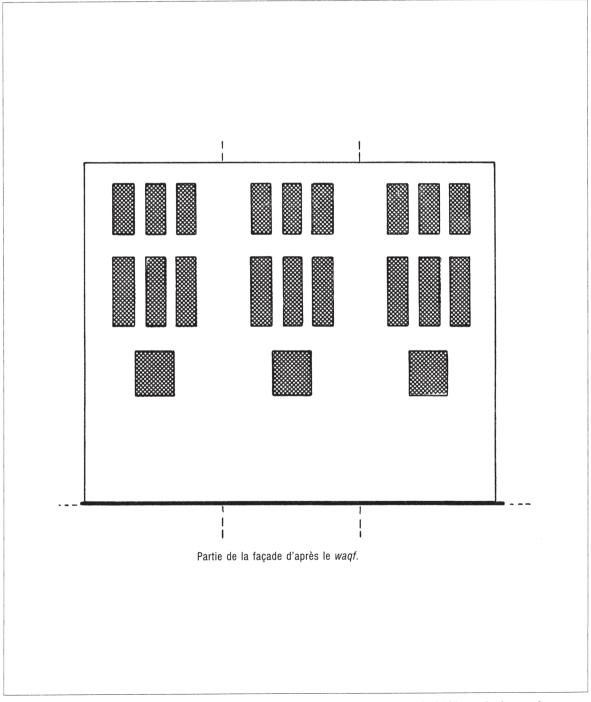


Fig. 6b. Schéma de la façade du rab' de Tabbâna reconstituée dans son état primitif à partir du waqf (d'après M. Zakariya).

0 traverse par un passage (en 3 sur le plan du rez de chaussée). Certains des appartements du bas donnent directement sur la rue; pour d'autres, l'entrée se O 8 fait par derrière (première imbrication); l'accès aux appartements de l'étage se fait par des escaliers situés sur l'arrière. ⋖ Grisé 1 indique les accès aux appartements de l'étage Grisé 3 indique l'accès aux appartements du rez-dechaussée, directement par la rue ou sur l'arrière. dans les appartements du rez-de-chaussée. Grisé 2 indique les parties de circulation (escaliers situés à l'arrière de la barre). ************

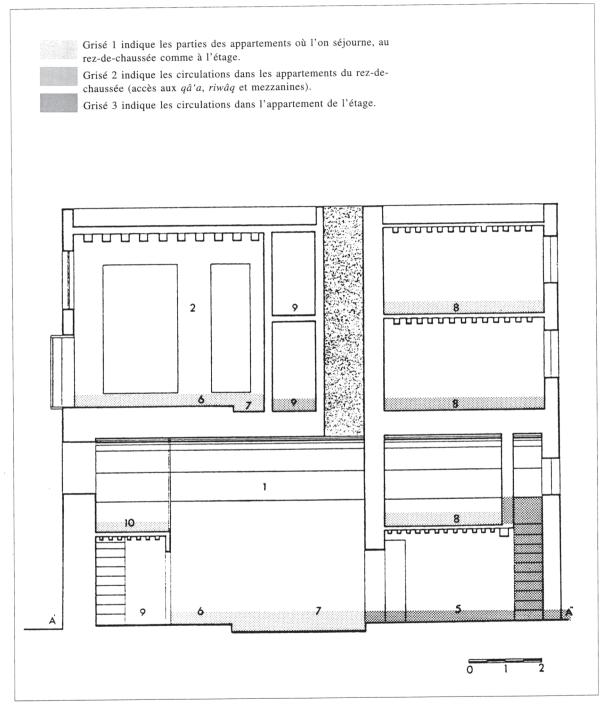


Fig. 7b. Coupe restituée du rab (d'après M. Zakariya). Les appartements, au rez-de-chaussée et en étage, comportent un vestibule d'accès (5 $dihl\hat{i}z$), une salle de réception (1 ou 2, dite $q\hat{a}$ au rez-de-chaussée, et $riw\hat{a}q$, en étage, avec 6, $iw\hat{a}n$, et, en contrebas, reste de l'espace de la $d\hat{u}rq\hat{a}$ (a, 7), et des mezzanines (ou tabaqa, 8 et $agh\hat{a}n\hat{i}$, 10), ainsi que des chambrettes (9, $khiz\hat{a}na$ nawmiya) donnant en étage sur un puits de lumière (en gris) qui ne descend que jusqu'au niveau du plafond de la $q\hat{a}$ a. du rez-de-chaussée.

On remarquera qu'en étage, le double niveau des ouvertures sur la rue (lumière et aération) a pu donner l'idée aux étrangers passant dans la rue qu'un rab de ce type pouvait compter un plus grand nombre d'étages (cf. fig. 5). Tous les termes cités ici ont été tirés du waqf par Mona Zakariya.

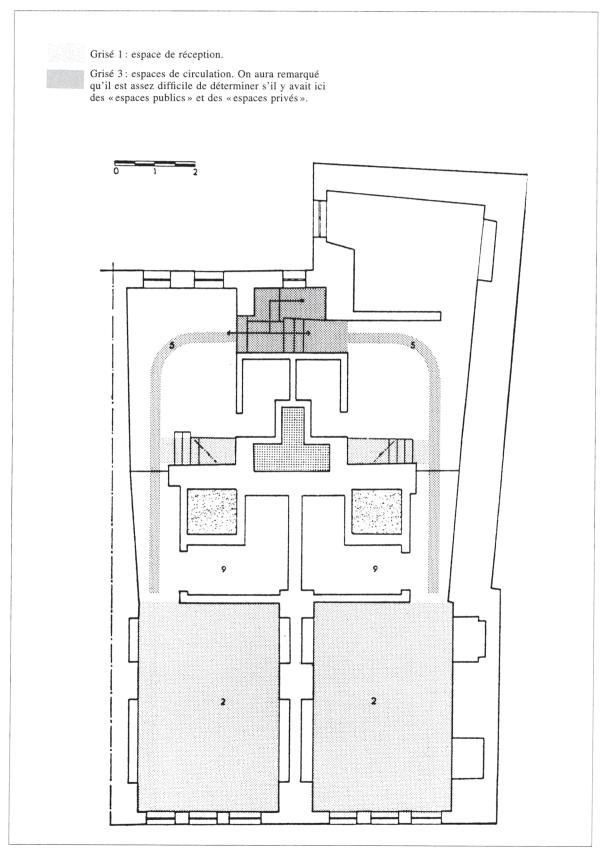


Fig. 8. Plan d'un étage dans le *rab* (d'après M. Zakariya); il y a là deux appartements accolés l'un à l'autre, desservis par le même escalier, comportant chacun un vestibule (5, avec latrines et escalier d'accès à la mezzanine),

And ne 3 chain no structure (9) et le de réception.

Du rab' à la masriya. Réflexions sur les évolutions et les emprunts des formules d'habitat dans le monde musulman de Méditerrannée à l'époque médiévale.

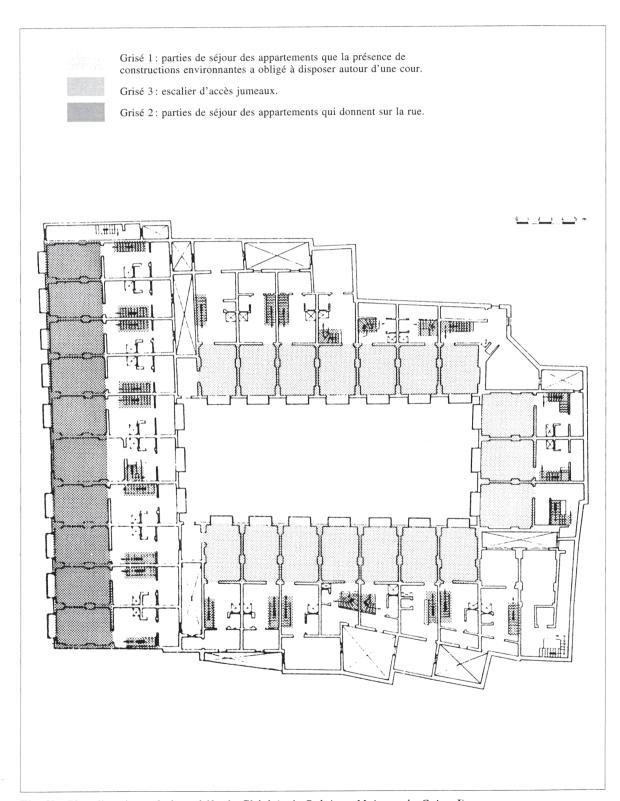


Fig. 8b. Plan d'un étage de la wakâla de Ghûrî (voir *Palais et Maisons du Caire*, I). Les appartements sont groupés par deux, et desservis par des escaliers d'accès jumeaux.

AnIsl 31 (1997), p. 61-80 Jean-Claude Garcin

Du rab' à la masrīya. Réflexions sur les évolutions et les emprunts des formules d'habitat dans le monde musulman de Méditerrannée à l'époque médiévale.

«économie-monde» aurait dit Braudel. Ce sont ces appartements, souvent identiques et construits sur deux ou trois niveaux, qui donnaient à l'habitat de Fustat son aspect si particulier pour les non-égyptiens, frappés par la disposition en hauteur, l'absence de cour, l'ouverture sur la rue. Au Caire, à mesure que la ville s'est encore accrue, à l'époque mamelouke, nous savons par les waqfs que de tels logements se sont multipliés. Le rab' de Tabbâna étudié par Mona Zakariya ¹⁴ est un des rares vestiges anciens de construction simple d'un rab' (fig. 6, 6b, 7, 7b, 8). Édifié en 1516 par un des derniers grands émirs mamelouks, devenu le premier gouverneur du Caire ottoman, ce bâtiment montre comment un ensemble de ce type, constitué de modules semblables de logements juxtaposés, superposés et imbriqués les uns dans les autres, pouvait s'étirer le long des rues, quand par chance, un propriétaire de terrain, heureux ou influent, disposait de semblables terrains à bâtir. Un peu antérieur, l'ensemble de rab' constitué en wakâla par le sultan Ghûrî ¹⁵, avait dû s'ordonner, lui, autour d'une cour pour rentabiliser convenablement un terrain plus profond mais enserré dans d'autres constructions, et y édifier un plus grand nombre de logements (fig. 8b).

Ce que cette solution au problème de l'habitat en Égypte suggérait, c'est que la masrîva était l'équivalent occidental du rab', ou plutôt d'un appartement à louer dans un rab', puisque c'est, semble-t-il, surtout en éléments dispersés qu'on trouvait les masrîya. Ces appartements à louer étaient clairement distingués des maisons ordinaires, même si celles-ci aussi pouvaient être louées; les masrîya furent d'abord construites pour être louées, et étaient taxées par le fisc en tant que telles. Lorsque Cordoue au xe siècle était devenue également le centre d'un grand espace économique occidental, largement ouvert sur le Maghreb, sur l'Afrique et sur la Méditerranée, ville riche, revendiquant bientôt la dignité de capitale d'un califat, il avait fallu à Cordoue aussi, résoudre le problème de la concentration d'une population subitement plus nombreuse, et on s'inspira de la tradition égyptienne, de mieux en mieux connue grâce aux contacts méditerranéens. Puisqu'en Ifrikîya il ne semble pas qu'une semblable solution se soit alors répandue aussi largement, il faut croire que ce pays devenu périphérique par rapport au centre égyptien de la zone économique dont il dépendait à ce moment là, n'eut pas les mêmes problèmes d'afflux de population à résoudre, tandis que la tension politique et idéologique qui exista souvent entre Le Caire et l'Ifrikîya constituait peut-être également un frein à la diffusion des modes de bâtir. La Méditerranée, physiquement une, ne constituait donc pas pour autant alors une unité ni n'appartenait à une seule zone économique et culturelle (si l'on veut bien admettre qu'on puisse parler de culture matérielle). Claude Cahen avait déjà marqué la nécessité de concevoir des espaces d'échanges juxtaposés plus qu'un espace unique. L'étude de la civilisation matérielle peut nous indiquer les frontières de ces zones. Ce fut donc surtout dans la zone d'influence andalouse que, par besoin ou par imitation de Cordoue, on se mit à construire des masrîya, à côté de la maison à cour, avant de l'imbriquer en celle-ci, mais sans jamais, au moins au début, que des espaces d'usages si différents communiquent.

¹⁴ Voir M. Zakariya, «Le rab' de Tabbâna», AnIsl XVI, ¹⁵ Voir Palais et Maisons du Caire, p. 132-142, n. 1. 1980, p. 275-297.

On aura compris ce que nous devons à Jacques Revault: d'avoir été celui par qui des interrogations de ce genre peuvent s'imposer à nous, des hypothèses encore peut-être, mais combien probables. Les comparaisons nous aident à comprendre comment peuvent circuler les formules architecturales à travers la Méditerranée, comment l'habitat évolue en fonction des besoins sociaux, dans le respect sans doute d'une tradition religieuse hors de laquelle les populations n'ont aucune raison de se placer, et sans laquelle les solutions adoptées ne seraient pas acceptées par elles, mais sans que cette tradition soit à l'origine des évolutions ni les commande, explication trop facile et qui appauvrit l'Histoire.